



Info'com CGT V@leo

Elections au CSE Central :

Comme vous le savez toutes et tous, depuis le début du mois de juin, notre site a fusionné avec ceux de Limoges et de Athis de l'Orne.

De ce fait, le 18 juin dernier se déroulaient les élections des élu(e)s au CSE Central.

Concernant le site d'Amiens, préalablement il avait été décidé en réunion avec la direction à Limoges qu'il n'y aurait que 6 élu(e)s titulaires et 6 élu(e)s suppléant(e)s. Nous regrettions alors qu'il n'y ait pas un 7ème siège, afin que le syndicat SUD puisse lui aussi être représenté.

La proportionnalité ayant été évoquée par une majorité des élu(e)s présent(e)s, il était convenu qu'il y aurait 2 CFE-CGC, 2 FO et 2 CGT.

Mais c'était sans compter sur le manque de loyauté des syndicats FO et CFE-CGC qui, en s'alliant, devenaient majoritaires et élisaient 3 titulaires et 3 suppléants de leurs syndicats respectifs !

Ce n'est pas la 1ère fois que ces 2 syndicats s'allient et signent : l'accord de compétitivité ne permettant plus au personnel non élu de participer aux commissions du CSE et surtout chute du budget du CSE à 1,7% de la masse salariale, l'accord APC supprimant la prime "portefeuille" lors des médailles du travail et encore plus récemment le PSE signé rapidement et surtout sans grande contrepartie, ni garantie ! Le syndicat CGT espère juste qu'il n'y aura pas de trahison ni de mauvaise surprise avec cette fusion.

La direction Valeo gagne en appel face au syndicat CGT

Vous avez encore toutes et tous en mémoire cette épisode des contrôles pour alcoolémies et stupéfiants que la direction avait abusivement mis en place en octobre 2023.

Le syndicat CGT Valeo prenait comme à son habitude ses responsabilités en intentant une action aux tribunal des prud'hommes. En première instance la direction de Valeo Embrayage s'est vue déboutée.

Mais en appel, le jugement a été requalifié car pour eux, il ne s'agissait pas de la bonne juridiction. Nous avons un mois pour prendre une décision avec l'ULZI, l'UD, la Fédé et notre avocate pour aller en cassation.

Comme toujours, nous vous tiendrons informés.

Cotations suite à la mise en place de la CCN

Aujourd'hui, encore de nombreux salarié(e)s se plaignent à juste titre de leur cotation au poste faite "à la va vite" et surtout au rabais !

Là encore, le syndicat CGT n'est pas en reste et a relancé à de nombreuses reprises la direction sur ce sujet qui nous touche toutes et tous.

Apparemment, quelque cas sont revus (à la marge) maintenant nous voudrions que l'ensemble des cas soient revus avant la rentrée de septembre.

Une pétition, que certains d'entre vous ont déjà signé, est en cours. Hier encore une nouvelle relance a été faite auprès de la direction (voir tableau syndicaux CGT). Si les efforts escomptés ne sont pas au rendez-vous, nous irons vers une action collective dès la rentrée.

Les élu(e)s CGT s'invitent à la DREETS:

Ce 26 juin, vos élu(e)s CGT après avoir alerté la DREETS, ont été reçus par l'organisme de la Prévention des difficultés des entreprises. Cet organisme auquel Valeo a déjà eu affaire lors du financement du projet EDCT1 avait bien eu écho que le site rencontrait quelques difficultés, mais n'avait absolument pas conscience du climat anxigène qui règne actuellement.

La Référente, Madame Deslandes s'est engagée à contacter notre direction afin de mieux comprendre et appréhender le climat social pesant ainsi que l'avenir de notre site.

